



Concertation sur les transports en commun en site propre (TCSP)

Contribution du comité de quartier de Magonty

L'étude de faisabilité des extensions du réseau communautaire de TCSP (3^{ème} phase) réalisée par la CUB propose des tracés de la future ligne de tramway pour relier la station Bougnard au terminus qui serait situé à l'Alouette. Le comité de quartier de Magonty en a fait l'analyse suivante.

En partant de Bougnard jusqu'à son arrivée à l'Alouette, le tracé I1 présente un certain nombre d'avantages par rapport au tracé I2 :

1. il privilégie la desserte de la zone d'activités et traverse des espaces non construits tout en restant proche des zones d'habitat ;
2. il évite des axes de circulation déjà très empruntés tels que la rue Guittard et l'avenue de Canéjan. Le tracé I2 entraînerait un nombre important d'expropriations en raison d'une emprise insuffisante, ainsi que la suppression de pistes cyclables, ce qu'il faut absolument éviter si on ne veut pas reproduire la situation que rencontre Talence.

La desserte intérieure de l'hôpital du Haut-Lévêque ne s'impose pas : un tracé qui longerait l'hôpital le long de l'avenue du Haut-Lévêque permettrait de raccourcir le tracé tout en garantissant une desserte satisfaisante de l'hôpital.

Le tracé qui emprunte le pont ferroviaire est à éviter à tout prix, car il entraînerait un bouleversement important de la circulation sur un axe vital de l'agglomération. Si la ligne de tramway empruntait l'ancien tracé de l'avenue du Haut-Lévêque, elle permettrait la création d'un véritable pôle intermodal avec la gare de Pessac-Alouette. Par contre, il serait nécessaire de créer un passage souterrain sous la ligne de chemin de fer. Son coût serait important, mais n'a-t-on pas hésité à créer ce type d'aménagement à Pessac-Centre pour desservir un terminus ?

Le problème suivant se situe au niveau du carrefour de l'Alouette qui est déjà un point noir en raison de la saturation du trafic qu'on y observe. Il est irréaliste de faire traverser ce carrefour par le tramway, à moins de créer un passage souterrain pour les véhicules ou pour le tramway.

Le terminus

Il ne semble pas judicieux de créer un terminus au carrefour de l'Alouette en raison du manque d'espace. Il vaut mieux le déporter à Cazalet.

Extension du réseau

La création d'une ligne de transport en site propre de ceinture semble être une solution d'avenir pour desservir une grande partie des zones d'activités de la rive gauche de la CUB qui pourrait aller de Bègles à Blanquefort. En effet, le réseau en étoile actuel semble ignorer que de nombreux habitants de la banlieue travaillent dans les zones industrielles de l'agglomération. Si on veut délester la rocade qui est saturée aux heures de pointe par les habitants qui se rendent à leur travail, il faut proposer aux usagers un réseau de transports en commun adapté à leurs besoins. Le tronçon Haut-Lévêque-Cazalet serait le premier maillon d'une ligne de transports en commun en site propre qui pourrait desservir dans un premier

temps la zone aéroportuaire de Mérignac, via l'avenue Pierre de Coubertin, l'avenue de Monbalon. Le tracé pourrait ensuite se glisser entre le lotissement des Mésanges et le cimetière intercommunal pour rejoindre la nouvelle voie qui relie le cimetière intercommunal au domaine de Pelus. Cette ligne traverserait un secteur actuellement désert mais qui est appelé à devenir une nouvelle zone d'activités dans un avenir proche.

Par ailleurs, le prolongement de la ligne de tramway A de Fontaine d'Arlac à la zone aéroportuaire améliorerait la desserte du secteur Sud-Ouest de Bordeaux (hôpital Pellegrin, Mériadeck) pour les habitants de Pessac-Ouest.

Les parcs-relais

Trois parcs-relais s'imposent :

- un parc-relais au niveau de la sortie 14 de la rocade ;
- un parc-relais au niveau du pôle intermodal de Pessac-Alouette ;
- un parc-relais au terminus de Cazalet.

Conséquences au niveau du réseau de lignes de bus

Ce projet vient en complément des propositions contenues dans [l'étude réalisée par Yves Schmidt](#) qui propose de restructurer le réseau de lignes de bus pour réaliser un véritable maillage de l'agglomération.

Pessac, le 11 décembre 2008